

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

VOL. 17

ST HYACINTHE, QUÉ., 20 JANVIER 1905

No 35

LA TRIBUNE
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT
 Un an.....\$1.00
 6 mois.....0.50
ANNONCES
 1ère Insertion (la ligne).....1.25
 Insertion subséquente (la ligne)...5cs
 Annonces à long terme à prix modéré.
A. DENIS,
 Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 20 JANVIER 1905

Chronique Locale

L'hiver est d'une coquetterie cette année ! Il ne peut supporter la moindre tache à son manteau blanc et la reconvre aussitôt d'une nouvelle bordée. Un autre effet qu'il ne prévoit peut-être pas, c'est que les chemins s'emplit et deviennent de plus en plus malaisés. Les cultivateurs restent chez eux et les marchés du samedi ne sont pas considérables. Tous les citoyens le déplorent et encore plus ceux qui réclamaient la fermeture du marché le vendredi soir, dans l'espoir que cette mesure contribuerait à nous redonner les gros marchés d'autrefois. Il faut attendre la saison propice pour constater si cette prétention des marchands était fondée.

Des considérations d'hygiène avaient aussi influé sur la décision du Conseil. La viande n'était plus en état de se conserver après avoir été exposée à l'air pendant deux jours. Cet inconvénient est moins grand en hiver et justement on reproche à nos échevins d'avoir laissé le marché ouvert tout l'été malgré cela, et de l'avoir fermé alors que tout danger est disparu.

Il est, en effet, regrettable, si cette réforme a du bon, qu'elle n'ait pas été adoptée à l'époque où elle aurait pu donner son complet résultat. Ses champions ont fait ce qu'ils ont pu pour le faire triompher plus tôt. S'ils n'ont pas réussi à l'heure absolument opportune, ils auraient eu tort, tout de même, de négliger l'avantage de la position vaillamment conquise.

Si l'expérience du nouveau régime ne devait durer qu'une saison, on pourrait se plaindre que justement l'hiver ait été choisi. Pour être concluante, elle devra couvrir, au moins chacune des quatre saisons. Que ceux qui trouvent dur de se lever le matin vers cinq heures par un froid de 10 degrés au-dessous de zéro, se consolent en pensant qu'ils auront, comme le conseille le proverbe mangé leur pain noir le premier.

Il est probable que les compagnies d'assurances abaisseront leurs taux. Les inspecteurs que leur association a envoyée ici la semaine dernière ont paru très satisfaits des nombreuses améliorations faites depuis un an dans notre service à incendie.

Le nombre des boîtes d'alarmes et des bornes-fontaines a été augmenté. La plupart de ces derniers appareils sont maintenant aménagés pour permettre l'accouplement indépendant des divers boyaux qu'elles peuvent alimenter à la fois. On peut donc maintenant fermer un jet d'eau sans que le fonctionnement des autres soit interrompu. Les nouveaux dévidoirs sont aussi d'un service beaucoup plus rapide. Le "tuyau de ceinture", dont la construction est commencée et qui devra une fois terminé, faire le tour de la ville, donnera une garantie d'approvisionnement certain et abondant pour la pompe à incendie.

L'opportunité de ces diverses réformes est évidente et sera surtout appréciable au cas de conflagration. Nous en retirerons aussi un bénéfice immédiat qui n'est pas à dédaigner, s'il est vrai qu'elles contribue-

ront à faire baisser les taux d'assurances, que tout le monde s'accorde à trouver fort élevés actuellement. La ville ne peut qu'encourager le chef dans le progrès qu'il cherche à réaliser et lui en offrir tous les compliments possibles.

St-Hyacinthe possède un établissement industriel de plus, depuis une quinzaine de jours. La Dominion Cigar Co., a commencé ses opérations.

Cette compagnie à fond social au capital actions de \$15,000, a été recrutée parmi nos concitoyens et nous ne pouvons que nous intéresser doublement à son succès. Déjà nous avions l'Emporium Co., dont les affaires ont été jusqu'ici prospères au point d'autoriser une plus large échelle d'opération. Le nouvel établissement ne lui serait un rival funeste que si notre ville était le seul débouché aux produits que l'un et l'autre manufacturent. La clientèle ferait défaut. Mais le marché comprend tout le Dominion et tant qu'il sera aussi encourageant, de nouveaux concurrents ne cesseront de surgir pour en réclamer leur part. L'un d'eux juge à propos de s'établir à St-Hyacinthe même. Cette proximité ne le rend pas plus redoutable aux établissements qui existent déjà ; et au point de vue de nos intérêts locaux nous ne pouvons que nous réjouir du fait qu'elle donne du travail à nos ouvriers et ajoute un élément à notre ville industrielle.

Si nos échevins veulent se distraire du travail laborieux de la consolidation de la dette ou de la révision de la charte, ils pourront légiférer sur une pratique qui n'est pas encore un abus mais que certains citoyens désirent enrayner avant qu'elle le devienne. Une maison d'affaire de cette ville a dernièrement fait distribuer des circulaires à la sortie de la messe du dimanche. La foule est nombreuse à cette heure et l'annonce n'a peut-être pas tort de vouloir lui conter son boniment ; mais le public de son côté trouve qu'on pourrait lui faire grâce au moins un jour par semaine. C'est d'être assez indulgent déjà que de tolérer la réclame des événements sportifs qui ont lieu le jour même. Le commerce n'a pas besoin de se presser autant. Un marchand vendrait-il ses articles deux fois moins cher que leur prix coûtant, sa générosité n'en reste pas moins une œuvre servile dont l'accomplissement doit être ajourné au lendemain.

Quand ça ne serait pas par respect pour le saint jour du dimanche même, on pourrait s'abstenir de cette distribution de circulaires pour ne pas troubler ce qu'on pourrait appeler la paix civique de ce temps de repos. Imaginez-vous ce qu'il adviendrait de la tranquillité publique et de la propreté de nos rues, si toutes les maisons d'affaires inondaient de leurs prospectus le pieux cortège qui revient de la messe ? et la supposition n'est pas invraisemblable, car si le moyen d'annonce est bon, pourquoi un plus grand nombre ne seraient-ils pas enclins à l'utiliser ?

Avons-nous un règlement qui défende cette pratique ? Alors, que le Conseil-de-Ville le rappelle au public. Sinon qu'il en rédige un à temps perdu, quand il voudra se distraire du travail laborieux de la consolidation de la dette et de la révision de la charte.

ERNEST LAFORTUNE.

Conseil-de-Ville

13 janvier, 1905.

Notre nouveau Conseil-de-Ville a siégé vendredi soir, pour la première fois. Un grand nombre de citoyens s'étaient réunis dans la salle de délibérations pour assister

à cette première séance que le discours du maire a rendu assez intéressant.

Les échevins Chenette, Lussier, Dubrûle, Brodeur, Casavant, Fortier, Beupré, Charpentier et Messier étaient à leurs sièges.

M. Lussier a d'abord fait prêter le serment d'usage aux nouveaux échevins puis le greffier a lu le rapport des élections qui a été déposé dans les archives.

M. Carreau a ensuite lu le rapport de l'assemblée qui a été tenue au sujet du règlement numéro 108 transportant de la compagnie J. A. & M. Côté les droits qui par le règlement numéro 104 avaient été confiés aux messieurs Côté.

Ce rapport établit que personne n'ayant demandé le pool le règlement a été déclaré approuvé par les électeurs.

Les comités permanents sont composés et les présidents sont nommés comme suit :

- M. Louis Lussier, maire suppléant ;
- M. Charles Brodeur, président du comité de l'aqueduc ;
- M. Joseph Chenette, président du comité des chemins ;
- M. Samuel Casavant, président du comité d'éclairage ;
- M. F. X. Boisseau, président du comité du feu ;
- M. J. N. Dubrûle, président du comité des finances ;
- M. Ptolémé Messier, président du comité d'hygiène ;
- M. G. Beupré, président du comité des marchés ;
- M. François Fortier, président du comité des parcs ;
- M. G. A. Charpentier, président du comité de police.

Les auditeurs pour l'année courante seront MM. Jules Laframboise et W. A. Moreau.

Après le choix de ces différents comités M. le Maire a fait une revue succincte des travaux qui ont été accomplis l'an dernier.

M. St-Jacques a commencé par souhaiter une bonne et heureuse année aux citoyens qui se trouvaient présents et il a ensuite souhaité la bienvenue aux nouveaux échevins.

Il a eu un mot de félicitations pour les échevins sortant de charge qui ont été réélus par leurs électeurs.

Il a ensuite complimenté notre chef du département du feu, M. Emile Berthiaume, qui a su s'attirer la confiance et le respect de tous ses subalternes ; il l'a remercié du travail actif et énergique qu'il a donné à la corporation dans le poste qu'il occupe actuellement, chef du département de police.

M. le Maire dit avoir constaté avec plaisir que sous son administration la morale et la tempérance ont existé ; ce qu'on a constaté par son rapport de fin d'année.

M. le Maire déclare ensuite qu'il approuve les dépenses qui ont été faites dans le département du feu et de la police, dépenses qui ont été critiquées par certains contribuables dans la lutte qui vient de se terminer.

M. le Maire parle ensuite du département de la voirie ; il a constaté avec plaisir que le président de ce comité, M. Chenette, a réussi à faire une quantité de travaux relativement considérables avec les dépenses qu'il a faites.

Dans le département d'éclairage rien d'extraordinaire n'est arrivé des questions excessivement graves à traiter cette année. La plus importante est celle du renouvellement du contrat d'éclairage municipal. M. le Maire espère que ce comité aura, le plus tard à la fin du premier trimestre, les propositions définitives de la Compagnie des Pouvoirs Hydrauliques.

M. le Maire parle ensuite du travail important et efficace qu'a fait l'an dernier le département des finances.

Il dit quelques mots des remaniements qui ont été faits dans les bureaux de la corporation et il termi-

ne en remerciant tous les échevins et employés publiques de lui avoir rendu sa tâche de maire facile et même agréable par leur urbanité et la ferme entente dont ils ont tous fait preuve durant l'année qui vient de se terminer.

M. Louis Lussier propose ensuite des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort du fils de M. Boisseau nouvel échevin, résolutions qui devraient être transmises à la famille et aux journaux.

Il dit ensuite quelques mots de remerciement à son Honneur le maire pour les bonnes paroles qu'il avait dites au sujet des anciens échevins et il ajoute que les anciens échevins n'avaient eu qu'à se féliciter des rapports qu'ils avaient eus avec ce maire modèle qui n'a jamais marchandé son dévouement pour les intérêts de la ville.

Le trésorier lit ensuite les comptes ; le paiement en est approuvé et la séance est ajournée.

Les filles pâles et faibles

Obtiennent des yeux brillants, des joues roses et la santé parfaite par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams.

Mlle Jennie Burrows, Rigault, Qué. dit : J'écris pour vous remercier du merveilleux bienfait que j'ai retiré des Pilules Roses du Dr Williams. J'ai maintenant 22 ans, mais depuis l'âge de quatorze ans je ne jouissais pas d'une bonne santé. Il y a une couple d'années, en fréquentant l'école, j'empirai et les sœurs appelèrent le médecin. Après m'avoir traitée durant quelque temps, sans succès, il me dit qu'il me fallait discontinuer mes études. Rendez chez moi, je fus envoyée aux sources de Calédonia. Les premiers mois que je passai là semblaient me faire du bien, mais à l'instar de tous les remèdes que j'avais pris, le bien ne fut que temporaire et je retombai dans mon premier état. J'étais si pâle et couleur de cire que les étrangers m'appelaient la figure de cire. Mon cœur battait si violemment que je pouvais entendre le bruit qu'il produisait. J'étais si faible que je ne pouvais marcher la longueur d'un bloc sans aide, ou sans me reposer deux ou trois fois. J'avais parfois des maux de tête si violents que je devenais presque égarée et, d'autre fois, j'étais prise de vertige au point de ne pouvoir rester debout. Durant tout ce temps j'étais sous traitement mais je ne faisais qu'empirer constamment et je comptais peu revenir à la santé. Je lus alors dans un journal la guérison d'un cas à peu près similaire au mien par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, et je résolus de les essayer. Après en avoir pris une demi-douzaine de boîtes, j'étais beaucoup mieux. A dater de ce moment, de semaine en semaine, je repris de la santé et des forces, jusqu'à ce que, après en avoir pris onze boîtes, je pus jouir d'une meilleure santé que jamais depuis de années. Maintenant, je suis forte et bien et je remercie Dieu pour la bonne santé que vos merveilleuses Pilules Roses du Dr Williams m'ont conférée. Je conseille fortement à toutes les filles faibles et malades qui liront ceci, de ne pas tarder à prendre les Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri Mlle Burrows parce qu'elles rendent le sang riche et rouge nécessaire pour expulser la maladie de l'organisme. Ces Pilules vont directement à la racine du mal dans le sang et guérissent. C'est pourquoi elles guérissent toutes les maladies dues au mauvais sang. L'anémie, la pâleur, les éruptions cutanées, la palpitation, les maux de tête, le mal de reins, le rhumatisme, la névralgie et une foule d'autres maux sont tous dus au mauvais sang et sont promptement

extirpés de l'organisme par le sang riche et rouge produit par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Ne prenez pas de substitutions ; assurez-vous que le nom au long "Dr Williams Pink Pills for Pale People" soit imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si vous avez des doutes vous pouvez avoir les pilules par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr William Medicine Co., Brockville, Ont.

L'ouverture du Parlement

Nos représentants dans la Chambre des Communes se sont réunis, mercredi, le 11 pour ratifier le choix de l'hon. M. Sutherland comme président de la Chambre.

A son entrée dans la salle des délibérations, sir Wilfrid a reçu une ovation. Après que sir Wilfrid eut fait l'éloge du nouvel orateur, l'hon. M. Foster, chef temporaire de l'opposition, félicita également M. Sutherland.

La Chambre s'ajourna ensuite à 3 heures, jeudi.

Judi après-midi, Son Excellence Lord Grey est allé au Sénat prononcer le discours du trône, et les chambres ont alors été complètement ouvertes.

Il n'arrive pas souvent qu'un nouveau parlement coïncide avec l'entrée en office d'un nouveau gouvernement. C'est le cas, cette année, et pour cette raison, il y avait foule compacte jeudi au Sénat pour entendre et voir Lord et Lady Grey. Un très grand nombre de nouveaux députés ont amené à Ottawa leurs femmes et leurs filles pour assister à la cérémonie, et le déploiement de toilettes était éclatant. Il y avait, non seulement nouveauté, mais beauté.

Ottawa, 17.—Les comptes publics de l'année 1903-1904 ont été déposés devant la chambre.

Les recettes du "fonds consolidé" se sont élevées dans l'année à \$70,669,816.82 et les dépenses à \$55,612,832.70 laissant un excédant ou surplus net de \$15,056,984.12.

M. Charles Marcol, orateur suppléant est entré en fonction aujourd'hui et a occupé quelques instants le siège de l'orateur.

Sa nomination a été chaleureusement accueillie par toute la presse du pays.

Siège de Port-Arthur

Il a duré sept mois et 26 jours. Pertes japonaises 30,000 ; les Russes disent 80,000.

Tués et blessés chez les Russes, 30,000.

Garnison russe 30,000 soldats ; marins et soldats de marine, 10,000.

Canons dans les forts 700.

La flotte attaquée d'abord le 8 février 1904.

L'armée assiégeante débarquée le 5 mai 1904.

Le vrai siège commencé le 30 juillet 1904.

Capitulation le 2 janvier 1905.

Le Japon continue à avoir le dessus. Il ne fait pas de rapides progrès. Il gagne lentement, mais sûrement du terrain à Port-Arthur. La flotte russe réfugiée dans ce port est détruite, laissant ainsi à ses seules forces, la flotte de la Baltique qui pourrait bien ne pas échapper aux coups de la flotte japonaise. En Mandchourie, l'armée de 30,000 hommes de Kouropatkin est immobilisée et ne peut faire un pas en avant. Tout espoir de secourir Port Arthur semble irrémédiablement envolé. La fortresse devra tomber d'ici à quelques semaines.

Au nombre des triomphes guerriers du Japon, il ne faut pas oublier que la France poursuit ses victoires diplomatiques et vient de régler cette question du Maroc qui avait failli un instant amener des graves complications.

M. Taillandier, le ministre plénipotentiaire de la France au Maroc a informé mercredi le corps diplomatique que le Sultan s'était rendu à toutes les demandes de la France et que les consuls ainsi que les résidents français pouvaient rester en sécurité au Maroc.

Il y a à Londres 1,669 ouvriers sans travail. L'année dernière, il y en avait 779. Jamais ce nombre n'a été aussi grand. Le problème se pose comment on va subvenir aux dépenses de ces pauvres, car ils sont tous pauvres. Le tour est aux sociétés de bienfaisance. Viendra ensuite celui des économistes.

La population canadienne-française de Winnipeg augmente si rapidement que le printemps prochain on doit commencer la construction d'un temple où les sermons se feront exclusivement en français. En attendant l'érection du nouveau temple, la population française se porte naturellement vers la cathédrale de St-Boniface, que l'on a dû agrandir l'été dernier au moyen d'une tente en toile. Mgr Langevin a décidé de construire, l'été prochain, un nouveau temple qui coûtera environ \$150,000.

New-York, 9. — L'ordonnance pontificale ordonnant le renvoi des femmes de tous les chœurs de chant des églises catholiques a eu pour résultat que les directeurs de troupes d'opéra comique se voient aujourd'hui assiégés par d'ex-chanteuses des chœurs d'église qui demandent à s'engager comme choristes d'opérette.

Cette situation est particulièrement frappante à Pittsburg. Le directeur du Théâtre Nexon a reçu des quantités de demandes d'engagement de la part de jeunes filles chantant jusqu'ici dans les églises.

On cite notamment trois chanteuses de talent qui faisaient partie du chœur de la Cathédrale Catholique de St-Paul.

Elles demandaient un engagement, comme choristes à \$18, par semaine.

Tablets Baby's Own

Ce remède pour toutes les mères fatiguées, arrive comme un message d'espérance. C'est le meilleur remède qui existe contre les douleurs d'estomac, d'intestins et de dentition, qui rendent les jeunes enfants faibles, malades et revêches. Il procurera la santé à votre bébé, le conservera bien portant, sans compter que vous pouvez être certaines qu'il ne contient ni opium ni drogues dangereuses. Mme James Hopkins, Tobermory, Ont., dit : "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own et je ne voudrais plus m'en passer. Les mères qui ont des enfants malades, irritables, etc., seront enchantées de ces Tablettes." Ces paroles énergiques, remplies d'espérance, démontrent l'efficacité des Tablettes Baby's Own. Ce remède est offert en vente chez tous les pharmaciens ou envoyé par la poste à 25 cents la boîte, à ceux qui écriront à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Paris, 16.—Après avoir traversé sans sombrer la tempête de samedi à la chambre des députés, le ministère Combe a décidé d'abandonner la lutte maintenant, pendant qu'il lui reste encore un peu de son prestige, et il a annoncé son intention de démissionner. Cette nouvelle n'est pas encore officiellement publiée, mais M. Combes a déclaré d'une façon formelle que ses collègues et lui avaient l'intention de donner leur démission. Après une existence orageuse qui a duré trois ans, le ministère actuel est sur le point de tomber.

Les amis de M. Combes prétendent que le président du conseil donne volontairement sa démission, puis qu'il a toujours victorieusement résisté aux attaques destinées à le renverser. Mais, d'autre part, l'opposition considère la décision de M. Combes comme une victoire pour

elle, prétendant que les majorités infimes obtenues samedi soir par le gouvernement laissent le cabinet Combes dépourvu de l'appui strictement nécessaire pour poursuivre sa politique.

M. Combes s'est présenté hier au palais de l'Élysée pour conférer avec le président Loubet, mais ce dernier était alors trop préoccupé par la maladie très grave de sa mère, qui est morte un peu plus tard.

Un incendie a détruit de fond en comble mardi soir, à Nicolet, la manufacture de portes, chassis, matériaux et ornements d'église de M. Louis Caron, architecte et entrepreneur.

Les pertes sont évaluées à \$50,000, et les assurances ne s'élèvent qu'à \$3,000.

Jusqu'à présent, l'origine du feu est inconnue. On croit cependant, que l'incendie a été causé par les fils électriques.

Paris, 16.—M. Causse, connu dans le monde des lettres sous le nom de Pierre Maël, vient de mourir ici.

M. Causse s'était destiné à la marine; étant aspirant, il fut victime d'un accident qui le laissa boiteux et qui le força à quitter le service. Il entra alors dans le journalisme; il fut, pendant quelque temps, rédacteur parlementaire à la "Gazette de France".

Doté d'une très vive imagination qu'il alliait à une grande finesse d'observation, il publiait des romans qui obtinrent le plus vif succès.

Il compte parmi les écrivains réputés de la littérature enfantine.

Il est mort en pleine force, enlevé par une attaque de grippe infectieuse.

La loi suivra son cours, vendredi prochain, le 20 courant, dans le cas de Giacconi, condamné à mort pour le meurtre de Duval, dans le mois d'août à Montréal.

Le juge Weatherbee, de la Nouvelle-Ecosse, est nommé juge en chef de la Cour Suprême, de cette province, pour remplacer le juge McDonald, démissionnaire.

Il y a longtemps que Combes sentait le pouvoir lui échapper et c'est pour affermir sa position qu'il a attaqué le Saint-Siège. Les insultes à Pie X, le rappel du ministre français près le Vatican, la présentation du projet de loi pour l'abolition du Concordat, tout cela était regardé par les radicaux comme autant de coups funestes contre le Vatican.

Mais lorsqu'il virent le Pape demeurer indifférent devant ces attaques, ils abandonnèrent celui qu'ils avaient jusque là soutenu. Et ce fut Combes et non pas le pape qui tomba.

On croit que le prochain président du conseil sera M. Millerand ou M. Rouvier.

Les dépêches de Rome nous annoncent la nomination de Mgr Zotic Racicot, protonotaire apostolique, vicaire général, comme évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Montréal.

Mgr Racicot est une figure poéminente dans le clergé du diocèse, étant le doyen du chapitre de la Cathédrale, le recteur de l'Université Laval et le président de la Commission des Ecoles catholiques de cette ville.

Mgr Racicot est dans la force de l'âge. Il a fait des études brillantes au collège de Montréal.

Mgr Racicot a pris une part active à la cause de l'éducation. Il compte des amis nombreux, car c'est une figure sympathique parmi les membres du clergé.

Maintenant que Port-Arthur est tombé, les Japonais engagés dans le siège de la forteresse se dirigent vers Liao-Yang, dans le but de joindre l'armée du maréchal Oyama. La cavalerie russe les harcasse le mieux qu'elle peut. Les opérations sur une vaste échelle ne recommenceront qu'au printemps, alors que les deux armées seront fortes de tout près d'un million d'hommes.

En Russie, les événements marchent leur train ordinaire. Le ru-meur que le Ministre de l'Intérieur, le prince Mirsky, avait démissionné est sans fondement.

L'hiver est extraordinairement marqué dans l'Europe centrale et occidentale. En Suisse on a eu une bourrasque de neige telle qu'on en avait vu depuis 1875. A Madrid, il a fait terriblement froid et dans la plus grande partie de l'Espagne. A Barcelone, on n'a jamais ressenti un pareil froid. Il y a eu mardi des gelées tellement forte qu'on a trouvé le lendemain deux hommes morts de froid. On parle d'un grand nombre d'accidents. Un froid intense a régné pendant ces derniers jours en Silésie. Douze personnes sont mortes gelées.

Bruxelles, 16.—Une terrible catastrophe s'est produite aujourd'hui dans une petite localité détachée de Luxembourg, causant la mort de plusieurs personnes.

A Spelcher, près de Bilingen, une quinzaine de jeunes gens s'amusaient à patiner sur un étang assez profond quand la glace se rompit.

Sept des malheureux patineurs ont disparu sans retour. Les huit autres n'ont pu être sauvés qu'au prix des plus grands efforts. Le pays est plongé dans la consternation.

Rome, 16.—Trois religieux hongrois, Poucrez, Grdeez et Christino, ont été béatifiés hier, dans la basilique Saint Pierre. C'est la dernière cérémonie du genre qui a eu lieu en rapport avec les cérémonies organisées pour les fêtes de l'Immaculée-Conception.

Sa Sainteté paraissait fort épuisée, bien qu'elle ait déclaré se porter très bien.

Lexington, Ky., 15.—J. W. Ross, assassin de Mme Martha McQuinn, a été pendu ce matin. Avant l'exécution, il a déclaré qu'il avait eu l'intention de se donner la mort, au moyen d'une lame de couteau qu'il était parvenue à cacher dans sa bouche. Au moment où il allait exécuter son projet, il entendit des enfants qui chantaient un cantique non loin de la prison, et cet incident le fit changer d'idée.

Quinze cents personnes ont assisté, lundi soir, au lever du gouverneur général et de lady Grey, au Sénat. Ceci dépasse les plus brillantes cérémonies vues ici depuis le temps de Dufferin et de Lorne et de la princesse Louise. Dans cette brillante réunion, cent cinquante personnes étaient présentes pour la première fois. Le lever dura de neuf à onze heures. Rien n'avait été négligé pour donner de l'éclat à l'événement qui restera mémorable dans les annales de la capitale. Pratiquement toutes les villes du Canada étaient représentées y compris Montréal et Québec.

Londres.—Le capitaine Eaton de l'Artillerie Canadienne a passé avec succès l'examen final du Collège d'Etat-Major. Il a maintenant le brevet de ce Collège, ce qui est le plus haut titre d'éducation militaire dans l'Empire Britannique.

Le capitaine Eaton est le seul officier colonial qui ait obtenu le brevet d'Etat-Major.

Grand'Mère.—Un incendie éclaté vendredi, le 6 janvier dans la boutique de M. Charles Winter et s'est communiqué aux maisons de MM. Wilbrod Lemay et J. J. Boredeau.

Les pertes sont d'environ \$12,000. L'assurance est d'environ \$5,000.

Les édifices ont été réduits en cendres.

A Québec, est décédé la semaine dernière l'un de nos ex-confrères, qui a joué un rôle important dans le monde du journalisme: L. J. Demers, ex-proprétaire du "Canadien" et de "l'Événement", de Québec.

Le défunt était âgé de 48 ans.

M. Charles Thibault, avocat, qui a joué d'une si grande popularité comme orateur, est décédé à Waterloo, le 9 du courant.

La Russie dépensera plus de \$200,000,000 pour reconstituer sa marine de guerre.



HENRI MARIN
Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS
Place du Marché
ST-HYACINTHE
ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS
Spécialité: La célèbre Chaussure Américaine pour Dames,
DOROTHY DODD
Valises, Sacs de voyage, etc.

GOLD DUST

LA MEILLEUR Poudre A Laver

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épicière ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

LA PLUME FONTAINE
Idéale de **WATERMAN**

La meilleure recommandation est l'appréciation de ceux qui s'en servent.
Etes vous préjugé?
Vous n'avez jamais eu une idéale de Waterman. Pourquoi? Vous êtes préjugé. Pourquoi? Peut-être ne vous êtes-vous jamais servi de

L'Idéale de Waterman

C'est peut-être pour cela que vous n'en avez pas acheté une. Prenez ce conseil. Procurez-vous une plume fontaine Idéale de Waterman. Presque tous les libraires et les bijoutiers les tiennent. Essayez-en une; on sera bien aise de vous la laisser essayer. Voyez comme elle écrit bien. Alors achetez la, avec l'assurance que vous la retournerez si elle n'écrit pas bien.

Nous en disons beaucoup de bien. Ceux qui s'en servent en disent d'avantage. Les meilleurs écrivains connus font l'éloge de l'Idéale de Waterman et en vantent les qualités. Ne soyez pas préjugé. Essayez-en une, si votre libraire n'a pas ce que vous aimez, il peut en commander un assortiment qui vous permettra de choisir.

**IL Y A LA BONNE PLUME
IL Y A LA MAUVAISE PLUME**
L'Idéale de Waterman est la Bonne.
L. E. WATERMAN CO.
173 Broadway, New-York

8 School St., Boston, 6 rue de Hanovre, Paris.
Chambre 36—107 rue St-Jacques, Montréal.
5 s.

En Ville

—Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre dévoué curé de la Cathédrale le Rév. M. Sénécal comme Chanoine titulaire, en remplacement de feu M. M. Godard.

M. Sénécal n'est âgé que de 43 ans, et occupe déjà l'un des postes les plus importants du diocèse. Il est né le 7 février 1862, à St-Marc, et a été ordonné prêtre le 23 mai 1886.

Il y a eu deux ans en septembre dernier, que M. Sénécal occupe la cure de la cathédrale.

Cette nomination a été accueillie avec joie par tout le clergé du diocèse et aussi par toute la population de St-Hyacinthe.

La Tribune est heureuse de mêler ses félicitations à celles déjà reçues par M. le Chanoine Sénécal.

La cérémonie d'installation de MM. les Chanoines Sénécal et Lemieux, aura lieu le 26 courant, à la Cathédrale.

L'Emporium Cigar Co., a fait le plaisir à ses actionnaires de leur déclarer un dividende au taux de 7% par an payable le 20 janvier courant.

—M. Jules Boivin qui résidait en Angleterre depuis quelques mois vient de rentrer au pays après une traversée orageuse à bord de la "Savoie".

—Au cours d'une partie de hockey, au Séminaire, le jeune Guillaume Labaie, jeune écolier, s'est fracturé une jambe. On l'a conduit dans sa famille à Saint-Hilaire où, il se rétablit promptement.

—M. Ernest Lafortune, qui depuis longtemps, était au journal L'Union, vient de laisser cette dernière position, pour se livrer à l'étude du droit, dans le bureau de MM. Beauparlant & Marin.

La plus grande attention a été donnée dans le choix de nos Etolfes à Robes afin d'offrir au public ce qu'il y a de plus nouveau pour la saison.

BERGERON & SICOTTE

—M. Beaunoyer, garde pêche, est rétabli d'une grave indisposition qui l'a retenu au lit pendant quelques jours.

—MM. Hormisdas Boulais et Ferdinand Boulais, épiciers, de St-Hyacinthe, viennent de faire enregistrer la société qu'ils ont formée ensemble, sous le nom de "Boulais & Frère", pour faire le commerce d'épicerie, et tenir un restaurant, en cette ville.

—En enlevant la neige sur ses bâtiments, ces jours derniers, M. G. St-Jean agent de journaux, s'est infligé de graves blessures en tombant de plusieurs pieds de hauteur. Son état cependant s'améliore.

—Les avocats de St-Hyacinthe se sont réunis avant hier au palais de justice pour discuter la délimitation de notre district judiciaire.

Il est question d'ajouter à notre district un certain nombre de paroisses et la ville de Drummondville. Parmi les paroisses on parle de St-Germain de Grantham, de St-Eugène, de Whickham-Ouest, de St-Valérien, de Roxton, de Ste-Cécile de Milton.

—M. J. E. Perreault, Juge de Paix, est retenu à sa chambre, par une indisposition assez sérieuse.

—M. A. S. Comeau, commerçant de foin, vient d'ouvrir un bureau dans la bâtisse de la banque Eastern Townships.

—Charmante soirée de Euchre, chez Mlle A. Payan, mardi le 17. Mlle A. Boivin et M. P. Pagnuelo, ont gagné les premiers prix : seconds, Mlle H. Haultain et M. J. Laframboise.

—Les "Pirates de la Savane" sont à l'affiche pour jeudi, 26 courant.

Ce régal dramatique nous sera servi par la troupe Nationale de Montréal, au théâtre Salaberry. Admission 25c sièges réservés 35c. Dépôt : Pharmacie Brodeur.

—M. l'échevin F. Fortier vient d'être victime d'un sérieux accident. Comme il revenait jeudi à son ouvrage chez M. B. Bélanger, rue Casades, et qu'il passait devant le magasin Choquette & Flibotte, un avalanche de glace et de neige lui tom-

ba sur la tête. M. Fortier fut relevé tout sanglant, et portant à la tête une large blessure. On le transporta à la pharmacie St-Jacques où les soins lui furent donnés. Aux dernières nouvelles, il se porte bien.

—Le Club Yama-ka vs le Club de la Banque Eastern Townships ont joué une partie de hockey très intéressante vendredi dernier, qui a résulté par un score de 3 à 5 en faveur du club de la Banque.

La seule chose qui manque maintenant c'est l'encouragement du public qui ne porte pas assez d'intérêt à ce genre d'amusement et qui ne donne pas son encouragement.

La partie est commencée à 8 hrs précise et a été jouée avec entrain et des deux côtés on a déployé beaucoup de travail.

Il est à espérer que le public se rendra en plus grand nombre pour la prochaine partie dans la quinzaine.

Le referee, M. Laurent Bourgeois s'est acquitté de sa tâche avec une impartialité qui lui fait honneur.

L'immense quantité de Tapis et Prélarts de toutes largeurs, reçue chez BERGERON & SICOTTE, leur donne assurément le meilleur assortiment de la ville.

—A son assemblée régulière, la société des Artisans Canadiens Français a élu les officiers suivants pour l'année 1905.

Représentant du conseil Exécutif, M. J. B. H. Choquet ;
Prés., J. N. Lemieux ;
1er Vice-Prés., J. G. Trahan ;
2ème Vice Prés., G. A. Charpentier ;
Sec.-Trés., J. H. Morin ;
1er Comm. Ord., J. A. Papillon ;
2ème Comm.-Ord., F. Guertin ;
Censeurs, E. Robert, G. Gervais, J. A. Hébert.

A Woonsocket, R. I., le 9 janvier courant, est décédé M. Louis H. Bélanger, à l'âge d'environ 80 ans.

Le défunt était le père de M. P. N. Bélanger, de St-Thomas d'Aquin et de la Rvde Sr St-Victor, du couvent de la Présentation, auxquels nous offrons nos profondes condoléances.

—Notre corps de pompiers a été appelé mardi matin pour détourner un commencement d'incendie chez les Révdes Sœurs St-Joseph. Les dommages sont peu considérables.

—La troupe Paul Cazeneuve a donné une représentation lundi soir à la salle Salaberry, et elle a remporté plein succès dans la pièce "Pris par l'ennemi".

Tous les acteurs et actrices se sont bien acquittés de leur rôle et le public ne leur a pas ménagé les applaudissements.

—MM. Th. Halley et Alfred Denis de cette ville ont fait l'acquisition à Theford Mines d'une mine de fer chronique.

On y construit actuellement une usine qui servira à l'exploitation de ce minéral.

Outre les profits qu'on espère retirer du fer, il y a aussi les bénéfices accessoires qui consistent en teintures, etc.

Nos souhaits de succès.
Aux débiteurs de feu Alfred Lapalme, en son vivant marchand des cité et district de St-Hyacinthe.

Avis vons est par les présentes donné que toutes les créances possédées auparavant contre vous pour marchandises vendues par Alfred Lapalme, commerçant des cité et district de St-Hyacinthe, ont été dûment cédées et transportées par Mre F. X. A. Boisseau, chargé d'affaires des héritiers bénéficiaires de feu Alfred Lapalme, au soussigné Gaspard DeSerres agent financier des cité et district de Montréal, par acte de vente sous seing privé fait et passé à St-Hyacinthe le neuvième jour d'août 1904, lequel acte a été ce jour déposé au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe. St-Hyacinthe 4 janvier, 1905.

(Signé) GASPARD DESERRÉS.

—La Fédération Canadienne des Travailleurs en textile a procédé à ses élections samedi, avec le résultat suivant :

Président : Emile Ouellette ;
Vice-Président : Octave Corbeil ;
Secrétaire : J. C. Rouleau ;
Ass.-Sec. : E. Bergeron ;
Sec.-Trés. : Léandre Gervais ;
Ass.-Trés. : Damase Borduas ;

Guide : N. Benoit ;
Sentinella : Jos. Pontbrand ;
Délégué : Jos. Campbell ;
Auditeurs : J. B. Choquette et Jos. Ouellette.

Délégués au Conseil Central : Emile Ouellette, J. B. Chuput, Jos. Campbell, Octave Corbeil, Damase Borduas.

M. Emile Ouellette est élu président pour la 4e fois.

Samedi soir, à 8 hrs, le 21, au Club National Ouvrier, il y aura une grande conférence donnée par M. A. Verville, M. A. Latreille, M. A. St-Martin, de Montréal.

Notre assortiment d'Etolfes à Manteaux, à Costumes, Flanellettes etc., est au grand complet.

BERGERON & SICOTTE

—A une assemblée du Conseil-Ville de St-Hyacinthe, tenue le treizième jour de janvier 1905, à laquelle étaient présents :

Son Honneur le Maire Eugène St-Jacques, MM. les Echevins Chenette, Lussier, Dubrue, Brodeur, Casavant, Fortier, Charpentier, Beaupré et Messier.

La résolution suivante a été passée, sur proposition de M. Lussier, secondée par M. Dubrue :

Ce Conseil a appris avec un bien vif regret la mort de M. Jules Boisseau, enfant bien-aimé de M. F.-X. A. Boisseau, Notaire et Echevin de cette Cité. La jeunesse étudiante de la Cité, en particulier celle du Séminaire de St-Hyacinthe, perd en lui, un compagnon fidèle et dévoué dont l'avenir offrait les plus belles espérances.

En cette pénible circonstance, les membres de ce Conseil se font un devoir d'exprimer publiquement leur douleur, et offrent aux parents du défunt leurs plus sincères sympathies.

Que copie des présentes soit transmise à la famille éplorée du défunt et aux journaux de cette Cité.

(Signé) EUG. ST JACQUES, Maire.

S. CARREAU, Greffier.

(Vraie copie,) S. CARREAU, Greffier.

La législature du Manitoba a repris ses séances. La session sera courte. On croit cependant que le cabinet saisira la chambre d'un projet de chemin de fer à la Baie d'Hudson.

Kenneth Morrison, d'Ottawa, un apprenti cordonnier, a été trouvé gelé près de la résidence de Mgr S. Sbarretti. Il était enfoui sous la neige, la figure couverte de glace. Le défunt était âgé de 16 ans, et était disparu depuis dix jours.

M. J. T. R. Loranger, avocat, est de l'appendicite, à l'hôpital de la rue Water, Ottawa. Il était âgé de 43 ans. Le défunt était le cousin de l'honorable juge Loranger et le beau-frère de feu le capitaine Poulhot. Il laisse une veuve et trois filles.

La "Gazette officielle" contient plusieurs avis de demande de divorce. La plupart des intéressés sont des citoyens anglais de Montréal.

MARIAGE

Lundi matin, à la cathédrale, M. Emile Bélisle, commis pharmacien, conduisait à l'autel, Melle Berthe Lanoie. M. A. Beauparlant avocat, servait de témoin au marié, son cousin, et M. J. A. Lanoie, marchand, rendait le même honneur à la mariée sa sœur.

DECES

En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 8 mois, Alphonse Mario Lucien, enfant de M. A. Langevin. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à la Cathédrale.

A l'occasion du mariage de M. Bélisle, ses amis lui offraient lundi soir, un banquet, et une bourse bien garnie.

—En cette ville, est décédée à l'âge de 10 mois et 10 jours, Marie-Luce-Cécile, fille de M. Tancrede Robitaille.

Les funérailles auront lieu vendredi. Le convoi funèbre partira de sa résidence No 21 rue St-François à 3 1/2 hrs P. M., pour se rendre à la Cathédrale et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont invités.

A Buffalo, une Italienne Guisepina di Sante, 24 ans, a été trouvée étranglée dans une petite chambre de l'hôtel de Terrasse. Son mari Antonio di Sante est retenu à la disposition de la police.

M. Philippe Savard, du département des travaux publics, Ottawa, frère de l'ancien député de Chicoumei et Saguenay, est mort d'une longue maladie, âgée de 45 ans. Il laisse une veuve.

Le gouvernement manitobain vient de nommer l'hon. A. A. C. Larivière, ex-député de Provencher, commissaire de l'immigration pour le Manitoba avec siège à Montréal, pour s'occuper de recruter des colons de la Nouvelle Angleterre et de la province de Québec.

Des travailleurs ont fait la lugubre découverte du cadavre d'un noyé au pied du pouvoir hydraulique à Lachme. On n'a pas encore établi l'identité du défunt et le corps semble avoir séjourné dans l'eau depuis quelques mois.

New-York, 18. — Le "Daily News" commentant la démission du ministre Combes s'exprime ainsi : "Le ministre Combes se suicide de cette semaine et laisse au Président la tâche de choisir un autre cabinet. Il y avait longtemps qu'un ministre aussi tyrannique n'avait gouverné la France."

Les juges de la Cour Supérieure qui administrent la justice dans les districts ruraux, demandent à être mis sur le même pied que les juges de Montréal et de Québec. En d'autres termes, ils demandent humblement que leurs salaires soient égaux à ceux des autres juges. Certains juges ne reçoivent que \$3,500 ou \$4,000 par année, tandis que ceux de Montréal et de Québec ont un traitement de \$5,000. L'hon. M. Parent a été prié d'intervenir auprès des autorités fédérales pour faire rétablir l'uniformité du traitement.

Le sénateur Dandurand est nommé président du sénat pour remplacer le sénateur Power, dont le terme est expiré avec le dernier parlement. Nous aurons donc un orateur de langue anglaise au Communisme et un orateur de langue française au Sénat. La nomination du sénateur Dandurand sera bien vu par tout le monde. Il possède toutes les qualifications pour ce poste élevé.

On prête au gouvernement l'intention de présenter une mesure durant la session pour augmenter la représentation des Territoires, du Manitoba et de la Colombie Anglaise au Sénat. L'Ouest a maintenant onze sénateurs, les Provinces Maritimes 24, Québec et Ontario 24. La mesure ministérielle pourvoira à la nomination de 13 autres sénateurs pour l'Ouest, mais ces nominations devront se faire graduellement selon l'augmentation de la population.

On avait commandé à un artiste aussi patient qu'habile le portrait de St-François. Le grand saint devait être représenté debout, revêtu du costume de son ordre.

L'artiste se mit à l'œuvre : et bientôt apparut sur la toile, le bon religieux dans le costume du franciscain.

Passé un dominicain à l'atelier : — Mon ami, dit-il, au peintre, votre portrait est fort ressemblant, mais je regrette de vous le dire : St-François n'était pas un franciscain. Ce religieux était de notre ordre et portait notre costume : il faut brosser votre toile.

L'artiste réfléchit, puis s'y prête de bonne grâce ; et nous admirons St-François dans le remarquable costume du dominicain. L'œuvre était parfaite.

Survient un bénédictin.

— Oh ! la, la ! Mais qu'avez-vous fait, s'écria-t-il. St-François, un dominicain ? Jamais ! Jamais ! Ce religieux était de notre ordre ; il porte notre costume... Mon ami, il faut brosser votre toile.

L'artiste réfléchit et s'y prête une nouvelle fois. Le tableau s'achevait quand passe une rédemptoriste, à l'accent tranchant : — Bonne tête, mauvais costume,

affirme-t-il. Ce religieux est des nôtres ; il lui faut notre habit. Refaites cette partie-là.

Mais cette fois l'artiste n'y tient plus. Il brosse toute la toile et représente le grand saint couché dans un lit et couvert jusqu'au cou ! Puis, il peint sur les murs apparents de la colline des costumes de franciscain, de dominicain, de bénédictin, de rédemptoriste, et termine sa toile en écrivant au bas : "Quand St-François se lèvera, il prendra le costume qu'il voudra."

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.)

COUR SUPÉRIEURE No 2.

Césaire Alceé Phaneuf, marchand, du village de St-Césaire, dans le district de St-Hyacinthe,

Demandeur.

VS

Adélarde Lanoie, ci-devant de St-Guil-laume d'Upton, maintenant de Manchester, dans le New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 13 janvier, 1905.

PELLETIER & PELLETIER, Avocats du Demandeur, ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

A LOUER Après le 1er décembre, le magnifique entrepôt, maintenant occupé par la Cie Mfg. Penman, situé au coin de la rue Ste-Marie et du G.T.R., pouvant servir pour entrepôt public ou privé. Loyer : \$20.00 par mois.

La maison de M. Feodor Boas, à un intérêt convenable, bien bon marché. L'écurie de M. Feodor Boas et le logement au-dessus à \$5.00 par mois. La maison du jardinier de M. F. Boas, à \$5.00 par mois.

Les parties intéressées à sous-louer ont une bonne occasion en louant toute la propriété. La magnifique maison de M. Moritz Boas, à un intérêt convenable, \$150.00 par année.

Un locataire qui désirerait faire des réparations ou transformer la maison en départements pourrait obtenir un bail à long terme. S'adresser à M. Moritz Boas, 613 rue Laguchetière Montréal, Qué.

Dr A. A. Houde
MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE
Gradué et Médaille de l'Université Laval de Montréal
14 rue St-Dominique, ST-HYACINTHE
Tél. Bell 14.

A VENDRE
Un magnifique yacht pouvant contenir douze personnes. Prix très réduit. Conditions faciles. S'adresser à M. Méderic Dragon, St-Denis, Richelieu, Qué., ou au Monastère du Précieux Sang, St-Hyacinthe, Qué. j. a. c.

MAISON A VENDRE, Coin des rues St-Antoine et St-Hyacinthe, en briques solides, 12 appartements, chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité, Bains, etc. Cave spacieuse. Aussi hangar, remise, étable. S'adresser à J. A. COTÉ, St-Hyacinthe. .a.c.

A Vendre
Une fromagerie située au 7ème rang d'Ely sud avec station d'écrémage dans le même bâtiment, chambre de maturation d'après les plans du gouvernement, toute chauffée à la vapeur chambre débouilloire isolée avec plancher en ciment. La meilleure fabrique des cantons de l'Est. Pour cause de santé. Prix de vente \$2200.00, \$600.00 comptant et le reste par paiement annuel. Jos. VERONEAU, Valcourt, Qué.

TERRAIN A VENDRE
Rue Girouard vis-à-vis la propriété de M. V. E. Fontaine, un terrain de 56 par 107, avec bon quai. Conditions faciles. S'adresser à MAGLOIRE COTÉ, St-Hyacinthe j. a. c.

ON DEMANDE de bons compositeurs à la Cie d'Imprimerie Moderne, 20 rue St-Vincent, Montréal. Bons gages. Adressez vous de suite. j. a. c.

JACQUES FOURNIER
HUISSIER, C. S.

Pour les Districts de St-Hyacinthe et Bedford — BUREAUX A —

Magenta, L'Ange-Gardien et Farnham
El Maska, 5 cts

FEUILLETON

LE GEANT DE PIERRE

10

— Mon père, je vous le dis, ne distraira rien de sa fortune. Ne comptez que sur moi.

— Sur vous ! mais vous n'avez pas dix mille francs d'appointements ! Il vous faudrait vingt ans, pour moi solder, en supposant que vous viviez de rien pendant ce temps-là.

— C'est cependant ce que je vous offre. Je vous abandonnerai mes appointements. Je travaillerai, je tâcherai de trouver quelque emploi dans les journaux. Vous savez combien l'on s'occupe de la politique étrangère, de nos relations avec l'Allemagne, avec l'Italie, avec la Russie. Je connais des diplomates. Ma situation au ministère me permet d'être très informé. Je gagnerai facilement une dizaine de mille francs de cette façon. Je vous les laisserai aussi.

— Comment vivrez-vous ?

— En de hors de tout cela, je ferai des brochures...

— On ne s'improvise pas polémiste.

— Ou des romans.

— Romancier, encore moins. Vous userez votre temps. Mauvaise affaire.

Je vivrai du jeu, s'il le faut. Peu vous importe, si je m'engage à vous verser vingt mille francs par an au minimum ?

— Cela fait dix ans. C'est trop.

— J'ai dit au minimum...

— Non.

— Vous refusez ?

— Mon Dieu, oui. Trouvez autre chose.

— Ne me refusez pas, Mauborgne, ne me poussez pas à bout... Je suis capable de quelque folie... Ne me refusez pas... Je vous tuerais... Vous savez ?...

— J'en suis certain, mais je suis sûr mes gardes.

Et il tira à demi le revolver de sa poche.

— Je vous offre toute ma vie, Mauborgne, pour racheter mon crime... toute ma vie... vous ne perdez rien... tout vous sera remboursé, intérêts compris... Qu'est-ce que cela vous fait ?... Ma vie entière, Mauborgne, et, pour vous tenir compte du retard, ce n'est pas deux cents, mais deux cent cinquante mille francs que je vous payerai.

— Plus ou moins, cela ne vous coûte pas davantage.

— Vous êtes impitoyable !

— Dame ! vous avez l'âge de raison et vous saviez ce que vous faisiez. Ne vous en prenez qu'à vous.

Olivier eut un geste effrayant de colère et de désespoir. Ses deux mains, dont les paumes s'appuyaient sur ses yeux, semblèrent incruster leurs doigts dans son front. Les ongles déchirèrent la peau et le sang coula, par minces filets.

Mauborgne ne lâchait pas la crosse de son revolver et surveillait le moindre mouvement de l'infortuné.

Olivier tout à coup abaissa les mains de son front et se précipita vers l'usurier.

Mais ce ne fut point pour le tuer, comme l'autre le croyait.

Il tomba à ses genoux, suppliant, des larmes soudain dans les yeux, les mains jointes et tordues par l'angoisse inexprimable de cette situation.

Et il se traînait, implorait, misérable, vraiment digne de pitié, trouvant dans l'horreur de son crime des paroles pour l'amollir, pour le convaincre.

— Mauborgne, il est impossible que vous n'avez pas pitié. Je vous dois une très grosse somme, c'est vrai, mais je suis prêt à tout pour la rembourser. Je ne vous demande que du temps. Si vous me livrez à la justice, vous perdez à jamais tout espoir de rentrer dans vos cent vingt-cinq mille francs. Puisque la raison ne vous persuade pas, Mauborgne, laissez-moi faire appel à votre cœur. En me frappant, Mauborgne, vous n'atteignez pas que moi seul, mais toute ma famille innocente, mon père si rigide pour tout ce qui regarde l'honneur, ma mère, si bonne et si tendre, mon frère, qui est officier, et dont vous briseriez la carrière. Quelles ruines vous pouvez faire d'un mot !...

— Il fallait tout prévoir auparavant.

— Est-ce qu'on prévoit ? Si j'avais pu réfléchir, me reprendre, ou je n'aurais pas joué et alors je n'aurais pas perdu — ou ayant joué et perdu, je serais mort ! J'ai été lâche je le suis encore... Pourtant, ne me poussez pas à bout... Prenez garde !... Voyons, Mauborgne, je vous supplie. Quelle vie, si vous saviez, depuis ce crime... depuis cette opprobre ! quel lourd souvenir !... J'ai bien essayé de n'y plus penser, mais le moyen !... Je n'ai pas eu une minute de repos, de calme... de sécurité. Toujours dans la crainte...

Vous ne connaissez pas cette villa, acheva Olivier, car autrement vous n'auriez pas le triste courage d'en abuser et de l'alourdir encore.

— Si je n'avais point de famille si j'étais seul je ne sais pas, tenez, si je n'aimerais pas mieux en finir tout de suite en vous laissant libre d'agir contre moi. Et je m'abandonnerais au châtiement que j'ai mérité. C'est l'impression de l'accusé dans sa cellule, torturé par les interrogatoires, par le fardeau de son crime, et qui finit par avouer, pour respirer à l'aise.

Je ne respire plus, Mauborgne, j'étouffe.

— L'usurier eut un geste qui signifiait :

— Que voulez-vous que j'y fasse ?

— Enfin, Mauborgne, je veux tout vous dire.

— Ah ! il y a autre chose ?

— Je vais me résigner à une confiance que l'on ne fait qu'à ses amis intimes... Vous êtes, certes, mon ennemi... mais je cherche à trouver le chemin de votre cœur...

— Cette confiance ?

— J'aime une jeune fille... Il se peut qu'elle m'aime, car elle n'a pas repoussé mon premier aveu... La voyez-vous, apprenant la terrible nouvelle ?

Voyez-vous son mépris, sa douleur, sa colère désespérée d'avoir pu se laisser attendrir par un homme que vient réclamer la cour d'assises et que le baigne attend ? Quel abîme brusquement creusé dans son âme !... Réfléchissez, Mauborgne, à tout ce que je vous dis là et songez quelle accumulation de catastrophes tomberait sur nous, sur ma famille d'abord, qui ne vous a rien fait, sur cette jeune fille, plus innocente encore !...

Mauborgne, depuis quelques secondes, l'écoutait avec plus d'attention. Sa curiosité semblait éveillée. Ses yeux brillaient plus vifs. Il interrompit Olivier.

— Je vois un moyen de vous tirer d'affaire, dit-il.

— Parlez, oh ! parlez vite.

— Je ne demande pas mieux que de vous donner du temps et j'attendrai, s'il le faut, jusqu'après votre mariage... avec cette jeune fille... Seulement les lettres de change et les billets seront hors de date... Je n'en pourrai plus user... mais nous remédierons à ce petit inconvénient par une reconnaissance que vous me ferez... dans laquelle vous reconnaîtrez être l'auteur des billets... Cette reconnaissance, j'irai vous la rapporter le lendemain de votre mariage.

— Je ne comprends pas.

— Patientez. Et contre ce papier désormais sans utilité pour moi, vous me verserez les deux cent vingt-cinq mille francs dont je vous parlais tout à l'heure.

— Je ne les aurai pas davantage.

— Vous dites ? fit l'usurier, se rapprochant.

— Je sais que je serai aussi pauvre après mon mariage et par conséquent, toujours dans l'impossibilité de vous rembourser...

— Mais la dot de votre femme ?

— Elle n'a pas de dot.

— Rien ?

— Rien.

— Et voilà le mariage que vous rêvez ! Dans votre situation désespérée, à deux pas de la cour d'assises ! et quand, grâce à votre nom, vous aviez des chances de refaire un mariage qui vous eût sauvé ?... Vous êtes fou !...

— Je suis fou, peut-être... Cependant, telle est la vérité.

— Alors, mon cher monsieur, il est inutile de discuter plus longtemps. Nous sommes le 22 novembre. Dans huit jours échoient vos billets. Je vous attendrai jusqu'au 26 dans ce pays. Si le 27 je ne touche pas mes deux cent vingt-cinq mille francs, le trente, ne l'oubliez pas, le parquet sera prévenu.

L'usurier sortit sans saluer, insolent et goguenard.

Olivier le vit sauter sur son cheval et passer la grille.

— Pour ton malheur et le mien, au revoir ! dit-il.

Et, jetant un manteau sur ses épaules, il sortit en courant.

Mauborgne était descendu dans la vallée ; puis, il avait pris la route de Giromagny qui traverse la magnifique forêt de La Montagne.

La route s'élargissait et devenait plus droite, la poursuite était rendue plus rude et Olivier devait prendre les plus minutieuses précautions pour ne pas être découvert. A chaque instant il s'arrêtait, se jetant dans un fossé, dans des broussailles, entrant sous bois, se dérobant à l'usurier qu'un instinct avertissait sans doute, car de temps à autre il se retournait pour inspecter derrière lui la longue route blanchie par la neige.

— Evidemment se dit Olivier, Mauborgne est descendu soit à Giromagny, soit dans quelque auberge des environs.

Il connaissait de longue date, tous les faux chemins et sentiers de la forêt pour y avoir chassé maintes fois le sanglier en compagnie de son père.

Sous bois en courant, il alla rejoindre la grande route en demie lieue plus loin. La neige profonde l'empêchait d'entendre le bruit des sabots du cheval, mais bientôt, au loin, surgit le cavalier.

Il le laissa passer, Mauborgne ne l'aperçut pas.

Non loin de là, en avant du village de Giromagny, était une auberge fort connue des touristes qui visitent cette partie des Vosges, chaque année, pendant la belle saison. On l'appelle l'hôtel du "Rouge-Gazon."

La maison se dressait au bord de la route, tout contre la forêt et dominant une fort jolie vallée courbant dans la montagne et où rétentissaient bien souvent les cris des meutes et des chasseurs de sangliers.

— Ce ne peut-être qu'au "Rouge-Gazon" se dit Olivier... il n'y a pas d'auberge plus convenable dans la contrée et Mauborgne aime ses aises.

Il le suivit du regard le plus longtemps qu'il put. Il avait quitté le bois et, sans y penser, il restait à découvert, près du fossé de la route.

Dans certains regards tenaces et fixes, où se concentraient toute la volonté d'un homme, il y a parfois de l'électricité.

Mauborgne tourna tout à coup la tête. Olivier, s'étant d'un bond esquivé et déjà les broussailles élevaient un mur impénétrable entre lui et le cavalier.

Il crut qu'il n'avait pas été vu. Mauborgne arrêta son cheval devant le "Rouge-Gazon" et descendait.

Mais il paraissait fort ému.

Il monta dans sa chambre et resta rêveur.

— Je jurerais que c'est lui !... murmura-t-il... il m'a suivi... que me veut-il ?

Il se mit à la fenêtre et attendit.

— Diable ! diable ! serait-il capable de... ?

Il s'assit à une table, déchira une feuille à son calepin, y écrivit quelques mots rapidement, plia, mit la feuille dans une enveloppe et laissa le tout dans le portefeuille, et les valeurs et les lettres, il les replaça soigneusement dans une sorte de long calepin. Coula celui-ci dans sa poche, puis, ouvrant la porte il héla Maître Bucaille, l'aubergiste.

Une grosse voix ronde et joyeuse répondit :

— Voilà, patron ; qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Pas grand-chose. Ecoutez-moi bien. Voici un portefeuille, qui ne contient qu'une enveloppe. Je vous le confie. Je pourrais les perdre dans mes courses à travers la montagne.

L'aubergiste sortit, emportant le calepin.

— Surtout, ayez-en soin.

— Soyez tranquille !

Puis l'usurier descendit lentement dans la salle à manger.

Il était toujours pâle et préoccupé.

— Je ferais peut-être mieux de retourner à Paris ce soir même, se dit-il... Là je serais en sûreté et je pourrais attendre... tandis qu'ici...

Puis bientôt, sa pensée changea sans doute, car il eut un geste d'insouciance.

— Allons donc ! Il n'oserait...

VII

Il avait dit à Olivier : "J'attendrai jusqu'au 26 novembre." Il attendit et le 26, après avoir déjeuné, il fit seller son cheval et se dirigea vers le Géant de pierre.

Il arriva au château vers deux heures et demanda au domestique qu'on l'introduisit auprès de M. de Bargemont.

— Si monsieur veut bien me suivre ?

Mauborgne obéit.

De Bargemont se souleva de son fauteuil en le voyant et lui indiqua un siège.

Mauborgne se leva la tête. Il prévint le marquis en disant.

— Je m'appelle Mauborgne. Je suis homme d'affaire à Paris et votre fils aîné a dû vous parler de moi.

— Jamais. Je vous écoute, monsieur.

— Votre fils aîné est jeune, il aime le jeu, il a perdu, vous ne pouvez payer ; je vous ai remplacé et j'ai payé pour lui.

— Vous avez eu tort. Combien ?

— Cent vingt-cinq mille francs !

De Bargemont le regarda, n'ayant pas compris.

— Les lettres de change sont fausses. M. Olivier de Bargemont a un singulier talent pour imiter les signatures. J'ai donné les cent vingt-cinq mille francs. Mais au jourd'hui il faut être sérieux.

Debout, blême, effrayant, Bargemont écoutait. Il ne revint à lui qu'après un long moment.

— Vous mentez ! vous mentez ! Vous êtes un lâche et un misérable imposteur !

— Imposteur ? Vous n'avez qu'à interroger votre fils. Misérable ? C'est vrai, car j'ai besoin d'argent. Lâche ? Pas tant que cela, car du diable si je ne craignais pas que vous ne me sautiez à la gorge, dans un moment de colère et de folie. Et contre les fous, rien à faire.

— Ainsi, tout est vrai ?

— Tout.

— Ne me cachez aucuns détails — Je suis à vos ordres.

Il le mit au courant, parlant avec flegme, n'omettant rien, pas même la poursuite d'Olivier après sa visite de l'autre jour. De Bargemont l'écoutait la figure cachée dans les mains. On aurait pu croire qu'il dormait. On devinait seulement ses émotions aux secousses nerveuses qui le faisaient sursauter. Mauborgne dit tout. Il prenait un plaisir à placer les faux billets sous les yeux du marquis, les tournant et retournant, tout en lui racontant, dans les plus minutieux détails, en quelles circonstances ces lettres avaient été signées. Et pour qu'aucun doute ne restât en lui, il écrivait le télégramme de Simpson, envoyé du Caire, et à chaque instant, il répétait, en voyant sans doute je ne sais quelle vague et dernière incrédulité dans les traits de l'ancien magistrat :

— Interrogez votre fils... Vous jugerez !

Si dur qu'il fût, si étranger surtout à toute compassion, Mauborgne se sentait presque troublé en voyant le changement qui se faisait dans la physionomie du vieillard. Les traits se tiraient, se jaunisèrent, les yeux se creusaient largement, la figure semblait brusquement amaigrie et des taches rouges marbraient les pommettes. Le regard flottait incertain, comme celui d'un fou. Le malheureux sentait, par une blessure mortelle, sourdre tout le sang de son cœur.

Brutalement et deux fois frappé en quelques jours, de sa femme et de son fils aîné, — le plus chéri de ses enfants, — c'est trop pour lui ; son énergie défaillait ; les choses d'autour de lui échappaient à sa raison, et, comme pour se retenir dans l'énorme vide qui se creusait sous ses pieds, il étendait les mains vaguement, agitant les doigts, délirant, presque fou.

D'une voix mourante Bargemont bégaya :

— Je ne vous crois pas... jamais, non, jamais un Bargemont ne se serait rendu coupable.

Il appuya sur un timbre. Un domestique parut.

— Priez mon fils de venir me trouver, dit le marquis.

Le domestique sortit. Cinq minutes après, il rentra et tendait au marquis une enveloppe. Le vieillard la froissa dans ses doigts tremblants.

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS
 ENTREPRENEURS-MENUISIERS
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHASSIS,
 JALOUSIES, MOULURES
 DECOUPAGES, ETC
 Spécialité :
 Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles
 AUSSI :
 Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.
 Séché à la vapeur, préparé et brut
**Bois de Charpente,
 Bardeaux, etc.**
 Tout ouvrage fait promptement.
 Satisfaction garantie.
 Coin des rues...
 St-Antoine et St-Joseph
 * **St-Hyacinthe**

L. A. MASSE,
 ASSURANCE
 The Manufacturers Life Insurance Co
 Feu, — Vie, — Accident, —
 Marine, — Bris de Vitres, —
 Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life,
 172 Boulevard Girouard,
ST-HYACINTHE.
 Argent à prêter. Tel. Bell 31

L. N. TRUDEAU
 DENTISTE
 102 Rue MONDOUR,
 ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR
 par un nouveau procédé.

BLANCS de REÇUS de Dimes en
 livret de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de
 Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs
 de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.
 En livrets de 100. — 25 cts.

G. H. Henshaw, Jr.
 Agent General d'Assurance.
 Vie : Confederation Life Ass. Co.
 Feu : North British & Mercantile,
 " Norwich Union Association Co.,
 " Atlas Insurance Company.

LE ROSAIRE
 ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES
 REVUE MENSUELLE
 publiée par
LES PÈRES DOMINICAINS
 du Couvent de Saint-Hyacinthe.
 (82 pages avec illustrations)
 ABONNEMENT . . \$1.00 PAR AN

TELEPHONES : Bureau 317, Résidence 268

O. DAoust
 ENTREPRENEUR-PLOMBIER
 138 rue Cascades
St-Hyacinthe,
 Appareils de Chauffage à l'Eau
 Chaude et à la Vapeur
 Plomberie en general

Fournitures pour Beurrieres, Fromageries
 et Moulins.
 CORRESPONDANCE SOLICITEE

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
 TRADE MARK DESIGNS
 COPYRIGHTS &c.
 Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
 A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co., 361 Broadway, New York
 Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé par LeBeau, Lussier & Paulot, en les rues Mondor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.